



Rapport d'activité 2015



Pôle de ressources Ville
et développement social

Val d'Oise

L'année 2015 a été marquée par l'élaboration puis la signature de l'ensemble des contrats de ville du Val d'Oise, par la recomposition de l'environnement institutionnel (négociation des nouveaux périmètres intercommunaux, montée en puissance du rôle des EPCI dans l'action publique...) dans un contexte où les différents acteurs institutionnels et de la société civile ont été amenés à s'interroger et à se mobiliser, sans attendre, pour agir en faveur d'une plus grande cohésion sociale.

Pour répondre aux différents besoins et attentes exprimés par les professionnels et élus des associations et institutions, le Pôle de ressources a souhaité développer son programme d'actions au travers d'approches complémentaires, prenant en compte l'intensité et le degré d'urgence des réponses à apporter, tout en préservant des temps de prise de recul et de distanciations nécessaires.

Il s'est agi :

- d'accompagner le renouvellement du cadre contractuel proposé aux élus et équipes d'ingénierie de la Politique de la ville, entrée structurante de l'activité 2015,
- de renouveler l'appréhension des territoires en développant un regard et une approche qui partent des personnes, **pour repenser les conditions de la cohésion sociale et du « faire société »**, en dépassant l'approche strictement économique de **l'attractivité territoriale et du développement des territoires**, pour une focale intégrant différentes dimensions.

Le Pôle de ressources s'est attaché, au travers de ces grandes entrées, à **s'inscrire dans la continuité des thèmes abordés les années précédentes : participation des habitants, éducation et réussite éducative, jeunesse, parentalité, santé, développement économique, prévention de la délinquance, rénovation urbaine, habitat et cadre de vie, vulnérabilités...**

De nouvelles démarches ont vu le jour, d'autres chantiers ont été réinvestis cette année, comme **l'attractivité territoriale, la lutte contre les discriminations, la prévention de l'illettrisme auprès des enfants et de leurs parents, la précarité des familles monoparentales, les relations bailleurs/collectivités/État** au travers des mécanismes d'utilisation de l'abattement de la TFPB.

Pour autant, quelques intentions n'ont pu se concrétiser en raison d'une mobilisation insuffisante d'acteurs, de difficultés de montage d'actions, du choix fait par le Pôle de participer à des actions portées par d'autres acteurs, modifiant ainsi son programme de travail initial... autant de propositions qui pourraient être engagées dans le prochain programme.

En termes d'activité, les intentions de l'association se sont traduites aussi bien par des séances privilégiant des appuis méthodologiques et opérationnels que par des apports de connaissances théoriques, de compréhension et de prise de distance, face aux évolutions qui parcourent les territoires et les champs d'intervention.

Bonne lecture !

sommaire



Le Pôle de ressources Ville et développement social

Nos missions.....	p.5
Repères	p.5
Nos thèmes de travail	p.5



2015 en un coup d'œil

Parmi les faits marquants.....	p.6
La qualification en un coup d'œil.....	p.8
Information et ressources en un coup d'œil.....	p.10



2015 en thèmes et actions

Pour une Politique de la ville renouvelée.....	p.12
Faire société	p.17
n Écouter et prendre en compte la parole de tous et toutes.....	p.19
n Promouvoir le vivre ensemble	p.20
n Lutter contre les vulnérabilités.....	p.23
n Soutenir une société ambitieuse pour ses enfants et ses jeunes.....	p.26
Penser des territoires attractifs.....	p.29
n L'attractivité des territoires en question.....	p.30
n Soutenir un développement économique et une politique de l'emploi plus proche des personnes.....	p.32
n Garantir un habitat et un cadre de vie de qualité.....	p.34

Le Pôle de ressources Ville et développement social...

... est une association au service des élus et professionnels du Val d'Oise. Il exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau des acteurs intervenant dans différents domaines touchant à la ville et à ses habitants. Ce centre de ressources inscrit son approche dans les enjeux de cohésion sociale et de réduction des inégalités sociales et territoriales.

repères

Une association créée en 1998 à l'initiative d'institutions et de professionnels val d'oisien

Une intervention à l'échelle départementale

Une équipe salariée de 5 personnes

Un Conseil d'administration composé de la diversité de ses adhérents : associations, collectivités territoriales, bailleurs, professionnels à titre individuel...

Une inscription dans le réseau national des centres de ressources de la Politique de la ville



nos missions

Qualifier

pour renforcer l'action locale et alimenter les politiques publiques :
par des espaces de travail et d'information, l'appui aux réseaux locaux, l'édition de publications

Informier

pour comprendre, maîtriser, anticiper :
par une lettre mensuelle d'information Résonances, un service Info-doc, un espace documentaire de proximité, un site internet

Mettre en réseau

des structures, des territoires et des métiers différents pour nourrir ses propres pratiques.

5

nos principes d'action

La rencontre entre acteurs issus de structures, sites et métiers différents,

La production de connaissances à partir de l'échange de pratiques et l'apport d'expertises,

L'appui aux stratégies d'intervention des acteurs (plutôt qu'à la seule gestion des dispositifs ou actions),

La réflexion sur le sens des politiques publiques et leurs évolutions,

La valorisation des expériences locales et l'ouverture à d'autres expériences hors département.

parmi les faits marquants



en termes d'activité et d'approche

Le maintien d'une approche globale centrée sur les enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales :

- à partir du soutien à l'ingénierie du contrat de ville et des dispositifs afférents (contrat de ville, PRE, CLSPD, Abattement de la TFPB...),
- en même temps qu'un effort maintenu pour porter une approche transversale et pluri-thématiques de ces enjeux (écoute des habitants, lutte contre les vulnérabilités, jeunesse, lutte contre les discriminations, attractivité des territoires...).

Un choix de se départir de la seule approche départementale pour développer certaines actions à l'échelle des EPCI :

- au regard des transferts de compétences et du rôle des EPCI qui s'affirme dans le champ de la politique de la ville comme sur d'autres axes des politiques publiques,
- tout en continuant à s'appuyer sur des principes forts pour le Pôle de ressources : croisement des acteurs, statuts, thèmes et territoires d'intervention,
- en restant vigilant à accorder un caractère spécifique et ponctuel aux réponses apportées en termes de besoin de professionnalisation et de mise en réseau à cette échelle d'intervention.

L'accent donné en 2015 aux actions visant à soutenir l'écoute de la parole des personnes, de leur vécu, de leurs aspirations, de leurs ressources et difficultés, pour repenser les approches et pratiques :

- des actions développées autour des jeunes, des personnes en situation de vulnérabilité, des habitants des quartiers populaires,
- des dynamiques développées bien au-delà de l'approche par les instances traditionnelles ou émergentes de participation des habitants,
- 355 personnes touchées par une action autour de cette approche en 2015.

Du point de vue des séances de qualification :

- un nombre de séances important (46), principalement déclinées sous forme de demi-journées (52) : groupes de travail, ateliers thématiques, petits déjeuners du Pôle...),
- une inscription, pour partie des actions, dans la durée : ateliers sur les conseils citoyens (pour prendre le temps de l'accompagnement à la formalisation de cette nouvelle instance), groupes entre pairs avec les coordinateurs CLSPD, référents de parcours PRE, chargés de mission clauses d'insertion (moins investis durant les années précédentes).

Le réseau des centres de ressources

Constitués en réseau national, les 20 centres de ressources, soutenus dans leur action par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), mutualisent leurs compétences pour élaborer des outils, dégager des analyses et des propositions communes à partir de leurs connaissances des réalités de terrain. Cette dynamique s'exprime au travers du regroupement régulier des directeurs, de travaux et outils

collaboratifs entre les services d'information et de documentation des différents centres de ressources. En 2015, le réseau a principalement engagé un travail avec le CGET au regard du renouvellement du cadre d'intervention des centres de ressources autour de deux outils : une charte partenariale permettant de présenter et positionner les centres de ressources et leur action auprès des acteurs locaux ; un

document cadre de référence fixant les missions, activités et modalités d'intervention des centres de ressources sur le terrain. Il a également participé à une meilleure appréhension de l'État sur les modalités de déploiement de la nouvelle politique de la ville en produisant des notes de synthèses issues de l'observation des territoires, et en participant au Comité national de suivi des Conseils citoyens.

en termes de vie associative



La concrétisation d'un plan d'action issu de la démarche du Dispositif local d'accompagnement engagée fin 2014

- Une évolution dans le positionnement des postes au regard des enjeux de l'association et des compétences des membres de l'équipe,
- Le développement d'actions à partir des compétences présentes ou renforcées progressivement dans la structure.



Des ressources externes maintenues en 2015

- Des financeurs qui, globalement, ont maintenu leur soutien,
- Une tendance qui se dessine dans la relation financière entre associations et des institutions : avec une offre de financement ciblée pour mettre en œuvre un axe spécifique et ponctuel d'une politique publique. Une vigilance nécessaire pour que ce mode de relation ne se substitue pas, progressivement, à des approches plus globales, négociées entre acteurs associatifs et pouvoirs publics.



Une équipe renforcée, à partir d'avril, avec l'arrivée d'une chargée de mission :

- Anne Fontaine, directrice
- Denis Tricoire, directeur adjoint
- Sindy Quéré, chargée de mission
- Caroline Dumand, chargée d'information, de gestion documentaire et multimédia
- Annie Medjidi, secrétaire assistante

le Conseil d'administration du Pôle de ressources...

Membres du Bureau

Emmanuel Potier, président, directeur de secteur Population & développement social urbain (collectivité locale)

Gilles Jeanmougin, trésorier, retraité

Krystyna Famery, secrétaire, retraitée

Autres administrateurs

Centre de services aux associations (association), représenté par Marine Robillard, chargée de développement local, responsable des partenariats, (à partir de novembre)

Fédération des Centres sociaux du Val d'Oise (association d'éducation populaire), représentée par Nour-Eddine Laouer, délégué

Jean-Sébastien Zitzow, vice-trésorier, chargé de mission emploi - formation, (collectivité locale)

Lucile Mouquet, présidente de Berges (association de prévention spécialisée)

Marie-Michèle Pisani, retraitée

Ville de Cergy, représentée par Élina Corvin, adjointe au maire, déléguée aux solidarités, à la Politique de la ville et à l'emploi, et Alexandra Wisienwski, adjointe au maire déléguée à la participation citoyenne, à la vie locale et associative

Ville de Garges-lès-Gonesse, représentée par Benoît Jimenez, maire-adjoint à la cohésion sociale et à la vie associative

Ville de Goussainville, représentée par Michaël De Smet, directeur vie des quartiers et vie associative

Ville de Taverny, représentée par Catherine Chapelle, adjointe au maire, déléguée au logement

Ville de Villiers-le-Bel, représentée par Lydia Jean, adjointe au maire, déléguée à la Politique de la ville

Caisse des Dépôts et Consignations (membre de droit) représentée par Isabelle Poittevin, chargée de développement territorial Val d'Oise

Conseil départemental du Val d'Oise (membre associé)



les actions de qualification portées par le Pôle de ressources...

46

SÉANCES

52

DEMI-JOURNÉES

1028

PARTICIPANTS CUMULÉS

ENV.

746

PARTICIPANTS DIFFÉRENTS

FORMAT	INTITULÉ DE L'ACTION DE QUALIFICATION PORTÉE PAR LE PÔLE DE RESSOURCES	NOMBRE DE SÉANCES	NOMBRE DE PARTICIPANTS (CUMULÉ)	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SÉANCE (MOYENNE)
ATELIERS	LE CONSEIL CITOYEN : PREMIERS PAS DE L'INSTANCE, NOUVELLES DYNAMIQUES CITOYENNES DANS LE TERRITOIRE	6	54	9
	ELABORER DES ESPACES D'EXPRESSION ET DE COOPÉRATION AVEC LES JEUNES	1	38	31
	PENSER UN PROJET URBAIN DANS LES TERRITOIRES : L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE - UNE ANALYSE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE LA RÉNOVATION URBAINE	1	24	
GROUPES DE TRAVAIL	ÉCHANGES ENTRE CHEFS DE PROJETS	2	18	9
	ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS D'ÉQUIPES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE - PRE	1	4	
	RÉFÉRENTS DE PARCOURS DES ÉQUIPES DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE - PRE	6	63	
	ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS CLSPD-ZSP ET RÉFÉRENTS PRÉVENTION	4	27	
	INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRE ET DES CONTRATS DE VILLE	1	6	
	ACCOMPAGNEMENT SUR SITE DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX EN POLITIQUE DE LA VILLE	6	37	
	CLAUSES D'INSERTION ET CONSTRUCTION DE PARCOURS	3	27	
	GRUPE SUR LA DÉCLINAISON DÉPARTEMENTALE DE LA CONVENTION TFPB	2	29	
PETITS DÉJEUNERS DU PÔLE	MONOPARENTALITÉ ET PRÉCARITÉ - COMMENT DÉFINIR LE LIEN ENTRE CES NOTIONS ? AU-DELÀ DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE, QUELLES AUTRES RÉPONSES ?	1	80	47
	ATTRACTIVITÉ TERRITOIRALE : DE LA NOTION AUX PRATIQUES	1	29	
	DE LA DISCRIMINATION À LA DISCRIMINATION TERRITORIALE	1	32	
ÉTUDES EN DÉBAT	L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE - LES ENSEIGNEMENTS DU 20ÈME RAPPORT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE	1	45	60
	ILS NE SAVENT PAS CE QU'ON PENSE - PAROLES DE JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES	1	74	
AUTRES RENCONTRES	LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA RÉGION EN DIRECTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES	1	14	55
	QUELLE PLACE POUR LES JEUNES DANS NOS TERRITOIRES ? ESPACES COLLECTIFS D'EXPRESSION, ESPACES DE COOPÉRATION	1	49	
	L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS ENJEUX, QUELS LEVIERS ?	1	86	
	CONTRIBUER À PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME	1	37	
	CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE POUR CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE	1	61	
	COMMENT EN FINIR AVEC LES FATALISMES ÉDUCATIFS ?	1	133	
	ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUALIFIER ET ADAPTER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT QUI ÉVOLUE	1	46	
PAROLE DES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES (RAPPORT BIENNAL CENTRES DE RESSOURCES - FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES SOCIAUX)	1	15		

les formats des actions

Cycles de qualification : formats de travail centrés sur une thématique complexe pour, en deux jours, se forger une culture du sujet, développer des approches sous différents angles, se doter d'apports méthodologiques et tirer des enseignements de démarches et d'expériences.

Ateliers : espaces dédiés au renforcement des pratiques, à partir d'une expertise (conceptuelle ou méthodologique), de la présentation d'une expérience ou démarche, pouvant produire une mise au travail des participants, sur un thème donné.

Groupes de travail/échanges : espaces de travail récurrents, inscrits dans la durée, réunissant des professionnels par approche métiers ou thématiques transversales, qui visent à construire collectivement des réflexions et des modes d'intervention, en vue d'améliorer l'exercice des missions et des pratiques. Les groupes de travail s'appuient sur l'échange et le ressourcement mutuel, la confrontation d'idées et la prise de recul sur le sens de l'action.

Petits déjeuners du Pôle : rencontres interrogeant la société, des notions et des

concepts, au regard de travaux de chercheurs, confrontés aux analyses et pratiques des professionnels.

Rencontres Observations et territoires : temps de présentation d'études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

Études en débat : temps de présentation et mise en débat d'études qualitatives réalisées en lien avec une problématique de développement social urbain.

Samedis des élu(e)s : espaces d'échanges proposés entre élu(e)s du Val d'Oise, sur une thématique développée par un expert ou une personne qualifiée.

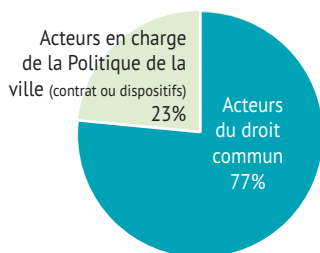
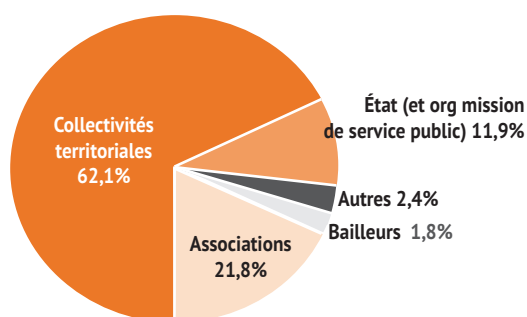
Rencontres : journées (ou demi-journées) qui permettent aux acteurs de bénéficier d'apports sur un thème, à partir de l'intervention de chercheurs, d'experts, d'institutions et de praticiens.

Mais aussi, plus ponctuellement : la réalisation ou la participation à des recherches-actions, des démarches de recueil de la parole d'habitants, des études...

Le Pôle de ressources tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des acteurs du Val d'Oise qui se sont mobilisés pour que les actions puissent se dérouler dans les meilleures conditions, notamment les collectivités territoriales et les associations qui ont accepté d'accueillir dans leurs locaux des séances de qualification. Nos remerciements s'adressent également à toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu contribuer aux actions en présentant des démarches, expériences ou pratiques venant enrichir le contenu des actions proposées.

le profil des participants

Représentation par type de structure



Représentation par territoire d'intervention

ARGENTEUIL-BEZONS	4,3%
CERGY-PONTOISE	17,8%
HAUTS VAL D'OISE	4,4%
HORS CONTRAT DE VILLE	6,1%
HORS VAL D'OISE	22,7%
LE PARISIS	7,8%
ROISSY-PORTES-DE-FRANCE	5,4%
VAL D'OISE	9,4%
VAL-DE-FRANCE	14,1%
VAL-ET-FORÊT	3,5%
VALLÉE DE MONTMORENCY	4,5%

... la participation du Pôle de ressources à des espaces de travail tiers

Le Pôle de ressources est intervenu en soutien à des espaces de travail locaux, départementaux et régionaux en 2015 : appui à la construction, à l'animation ou intervention lors d'événements (DRJSCS Île-de-France, agglomération de Cergy-Pontoise, DDT Val d'Oise) ; aide à la réflexion en termes de positionnement (agglomération Val-de-France, association locale de locataires, élus d'une collectivité locale...) ; participation à des groupes de travail (association la Case, Préfecture). Il a aussi contribué au comité de suivi national des Conseils citoyens, dans le cadre d'une représentation du réseau national des Centres de ressources.



un Service Info-doc



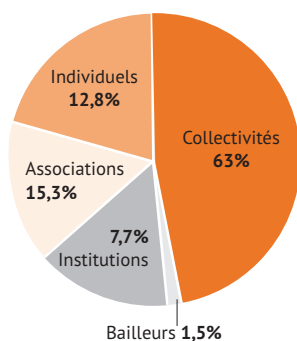
Le Service Info-doc répond aux questions des acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain. Celles-ci renvoient, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

108 DEMANDES D'INFORMATION EN 2015

Types de demandes

DOCUMENTS RESSOURCES	44,6%
EXPÉRIENCES ET DÉMARCHES	27,6%
INTERVENANTS	9,3%
CONTACTS DE PROFESSIONNELS	18,4%

Profils des demandeurs



Thèmes des demandes

POLITIQUE DE LA VILLE	21,6%
CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE	18,4%
HABITAT, LOGEMENT	15,3%
PRÉVENTION	7,6%
EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	9,2%
ÉDUCATION	9,2%
SANTÉ	4,7%
IMMIGRATION, INTÉGRATION	3,3%
AUTRES (DÉVELOPPEMENT DURABLE, NUMÉRIQUE...)	10,7%

une lettre d'information mensuelle, Résonances

Résonances, tous les mois, présente les actions et publications du Pôle de ressources, les actualités nationales comme locales en matière de Politique de la ville et de développement social, une expérience, des ressources documentaires...

Les 10 fiches expériences réalisées

HABITAT, LOGEMENT	UNE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ COORDONNÉE, POUR UNE ACTION RENFORCÉE	VILLE DE GONESSE
	L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE, UN LEVIER POUR DES COPROPRIÉTÉS	VILLE DE VILLIERS-LE-BEL
INSERTION	LE CHANTIER ÉDUCATIF VERS L'INSERTION, AU SERVICE DE TOUTS LES ACTEURS DU TERRITOIRE	ASSOCIATION, BAILLEUR SOCIAL, ARGENTEUIL
	L'ÉPICERIE SOCIALE, DU MAGASIN SOLIDAIRE À LA DYNAMIQUE DE RÉINSERTION	ASSOCIATION, ERMONT, SAINT-PRIX
ESS	L'ESS, UNE DYNAMIQUE ANCRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE
CULTURE	QUAND L'ART S'ÉPANOUIT AU CŒUR D'UN QUARTIER D'HABITAT SOCIAL	ASSOCIATION, GOUSSAINVILLE
CITOYENNETÉ	RALLYE TOI AUX JARDINS, OU L'ART DE CULTIVER LA RENCONTRE	ASSOCIATION, VILLIERS-LE-BEL
SANTÉ	LA GÉOGRAPHIE DE LA SANTÉ AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX	ASSO ESPT ET VILLES D'ARGENTEUIL ET SARCELLES
	SANTÉ MENTALE DANS LES TERRITOIRES : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE	HÔPITAL DE GONESSE, VILLES DE GARGES-LÈS-GONESSE, GOUSSAINVILLE, VILLIERS-LE-BEL
NUMÉRIQUE	LE NUMÉRIQUE À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES	AGGLOMÉRATION ARGENTEUIL-BEZONS

10 NUMÉROS ÉDITÉS

24000 EXEMPLAIRES DIFFUSÉS

des outils numériques

 le site internet du Pôle de ressources www.poleressources95.org

Fréquentation du site Internet en 2015

73082 PAGES VUES

32020 VISITEURS

Le site Internet regroupe notamment :

- des éléments d'actualité sur les thèmes de la Ville et de ses habitants (rubrique Veille-info)
- les actions et projets du Pôle de ressources en cours, (rubrique Actions)
- une présentation du Val d'Oise et de ses territoires : cartes, fiches villes... (rubrique Politique de la ville en Val d'Oise)
- des documents ressources à télécharger : publications du Pôle, études... (au sein des différentes rubriques du site)



La rubrique « Politique de la ville en Val d'Oise » a été entièrement refondue et enrichie. Elle présente aujourd'hui des informations actualisées et synthétisées sur le sujet, en accès libre et à l'échelle du département : carte des nouveaux territoires en Politique de la ville et principales caractéristiques, données plus générales sur le Val d'Oise (démographiques, géographiques, économiques, en matière d'habitat)... Les contrats de villes signés, ainsi que des données sur la géographie prioritaire, ont été intégrés progressivement dans les fiches EPCI et villes.

11

 un panorama de presse dédié à la Politique de la ville www.scoop.it/actu-politiquedelaville

Le réseau des centres de ressources Politique de la ville en France propose depuis mi 2013 un panorama de presse quotidien dédié à la Politique de la ville, en ligne via un outil collaboratif. Les chargés d'information du réseau national relayent à tour de rôle des actualités de portée nationale de la presse écrite, audio et vidéo (synthèses, analyses de journalistes, chercheurs, témoignages d'acteurs...), pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

Pour suivre les dernières actualités de la Politique de la ville, commenter et / ou suggérer des articles : www.scoop.it/actu-politiquedelaville



Chiffres clés pour 2015

24000 VUES

7714 VISITEURS DIFFÉRENTS

286 FOLLOWERS (ABONNÉS)

552 INFORMATIONS RELAYÉES SUR L'ANNÉE,
SOIT ENTRE 2 ET 3 PAR JOUR

un centre de documentation

Le Pôle de ressources dispose, depuis sa création en 1998, d'un centre documentaire qui comprend à ce jour plus de 5000 notices, et s'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages en lien avec le développement social urbain et la Politique de la ville, ainsi que d'une dizaine d'abonnements à des revues spécialisées (urbanisme, action sociale, habitat...) et à des journaux de la presse quotidienne nationale et régionale. Pour consulter ou emprunter des documents, le centre est accessible sur rendez-vous.

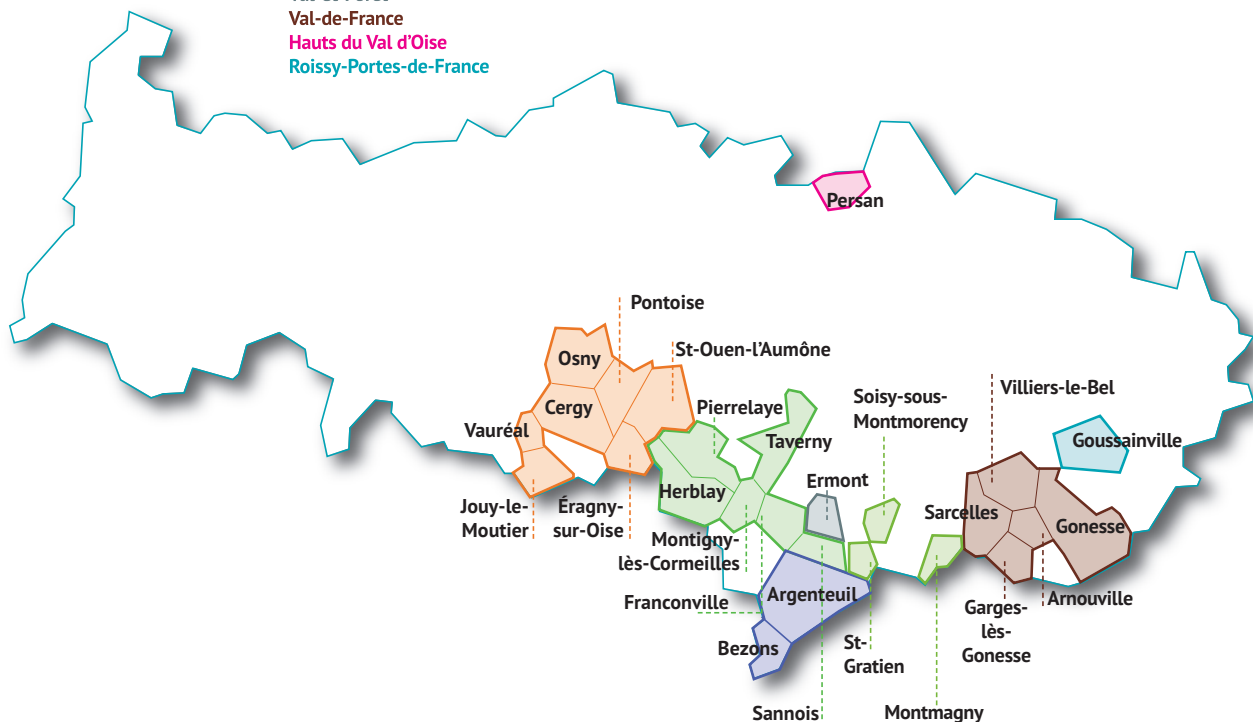
12

OUVRAGES ONT ENRICHIS LE CENTRE DOCUMENTAIRE AU COURS DE L'ANNÉE 2015.

POUR UNE POLITIQUE DE LA VILLE RENOUVELÉE

Villes avec un ou plusieurs quartiers prioritaires de la Politique de la ville au sein des EPCI (fin 2015) :

- Cergy-Pontoise
- Le Parisis
- Argenteuil-Bezons
- Vallée de Montmorency
- Val-et-Forêt
- Val-de-France
- Hauts du Val d'Oise
- Roissy-Portes-de-France



Les villes de Deuil-la-Barre et Fosses sortent de la géographie prioritaire de la Politique de la ville, tout en conservant des quartiers de veille active.

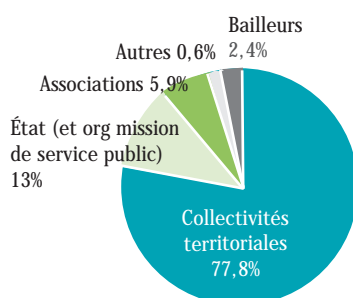
POUR UNE POLITIQUE DE LA VILLE RENOUVELÉE

les actions de qualification

10 ACTIONS (ET 3 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

338 PARTICIPANTS (CUMULÉS) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

32 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Accompagner de manière opérationnelle les territoires dans l'élaboration des contrats de ville, en intégrant les multiples contraintes (temporalités, traduction immédiate des nouvelles échelles de gouvernance et orientations notamment).

Groupes et rencontres liés à la réforme de la Politique de la ville

ACCOMPAGNEMENT SUR SITE DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX EN POLITIQUE DE LA VILLE

GRUPE DE TRAVAIL

6 SÉANCES (UNE PAR INTERCOMMUNALITÉ)

37 PARTICIPANTS

Le Pôle de ressources a fait évoluer, en ce début 2015, la forme de l'accompagnement des territoires en Politique de la ville initié en

2014, concernant l'élaboration des nouveaux projets de territoire et des contrats de ville. En complément des démarches animées à l'échelle départementale, et pour répondre au mieux aux besoins spécifiques d'appui en termes d'élaboration des contrats, l'association a proposé une demi-journée d'accompagnement spécifique sur site à chaque intercommunalité ayant répondu favorablement (6 des 8 EPCI en pilotage de contrat de ville). Ces temps de travail ont permis de bénéficier de l'appui méthodologique de Pascale Marguerettaz, consultante (aZ études & conseils) autour de quelques entrées ou questions posées spécifiquement par les professionnels de chacun des territoires, au regard de l'état d'avancement de leur contrat : modalités de pilotage et d'animation, architecture du contrat, définition des orientations et plans d'action, évaluation.

Ces demi-journées ont mobilisé, en fonction des territoires (et à l'initiative des EPCI), différents acteurs impliqués dans

l'élaboration des contrats au sein des territoires intercommunaux (DGA, chefs de projets villes et agglomération, délégués du Préfet, responsables du développement économique, de l'habitat,...).

LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA RÉGION EN DIRECTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

RENCONTRE

1 SÉANCE

14 PARTICIPANTS

Afin de doter les professionnels en charge de l'élaboration des contrats de ville de clés de lecture quant au positionnement du Conseil régional, une séance a été organisée afin de permettre au service dédié du Conseil Régional d'informer les chefs de projets des orientations 2015 de la politique de soutien en direction des quartiers prioritaires (dispositif Développement et Animation Sociale des Quartiers), des aides pouvant également être sollicitées dans le cadre de l'appel au financement des crédits de droit commun. Il s'est agi de sensibiliser les acteurs aux changements décidés et aux nouvelles conditions d'éligibilité requises. Par ailleurs, les possibilités de financements au titre de crédits de l'Europe ont été esquissées.

CONSEILS CITOYENS : PREMIERS PAS DE L'INSTANCE, NOUVELLES DYNAMIQUES CITOYENNES

ATELIERS

6 SÉANCES

9 PARTICIPANTS EN MOY.

Le Pôle de ressources a proposé en 2015 une série de 6 ateliers à l'attention des professionnels en charge de la formalisation des conseils citoyens – nouvelle instance érigée dans le cadre de la Politique de la ville -. Ceux-ci ont porté sur la composition du conseil citoyens ; le portage de l'instance ; l'articulation avec les différents acteurs, instances et échelons territoriaux ; la feuille de route des conseils ; le rôle de l'animation ; les moyens humains, matériels et financiers des conseils. Ce cycle a donné lieu à un travail de capitalisation.

Voir détail de l'action p.18

INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRE ET DES CONTRATS DE VILLE

GROUPE DE TRAVAIL

1 SÉANCE

6 PARTICIPANTS

Dans le cadre de la démarche d'accompagnement de la réforme pour les territoires en Politique de la ville initiée en 2014, le Pôle de ressources a proposé une deuxième journée de travail (après celle de novembre 2014) pour accompagner stratégiquement et de manière très opérationnelle, les territoires à penser et inscrire le développement économique

en faveur des quartiers prioritaires dans leur contrat de ville et leur projet de territoire. Cette rencontre a plus particulièrement abordé la question de la traduction des orientations en plan stratégique ainsi que l'analyse des freins et obstacles à une véritable coopération, ancrée dans la durée et dans les territoires entre mondes économiques, de l'emploi et de la Politique de la ville.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS ENJEUX, QUELS LEVIERS ?

JOURNÉE

1 SÉANCE

86 PARTICIPANTS

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de la Préfecture d'Île-de-France a construit, en partenariat avec les centres de ressources Politique de la ville franciliens, une rencontre dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Après avoir posé des jalons quant aux notions, à la réalité et à l'ampleur des inégalités entre femmes et hommes, plusieurs ateliers ont été animés, l'un d'entre eux par le Pôle de ressources (égalité filles-garçons dans les équipements socioéducatifs, avec la valorisation d'une expérience portée dans le département, à la MJC de Persan). L'après-midi s'est attachée à identifier les leviers et outils pour la mise en œuvre d'actions en matière d'égalité dans les contrats de ville et, plus largement, dans les politiques publiques.



des informations et ressources en appui...

Compte tenu de l'actualité de la réforme de la Politique de la ville, les informations en lien avec ces thèmes ont été valorisées tout au long de l'année dans la **lettre d'information Résonances et sur le site du Pôle** (avec le dossier sur la réforme actualisé en continu). Les informations relayées ont concerné la géographie prioritaire (contrat de ville et renouvellement urbain), la méthodologie d'élaboration du contrat de ville (kit méthodologique, espaces ressources sur les conseils citoyens, contenu du rapport annuel d'évaluation...), le positionnement d'institutions... La partie sur la Politique de

la ville en Val d'Oise sur le site internet du Pôle a également été entièrement refondue et actualisée .



À noter également : près d'un quart des demandes adressées au service

Info doc en 2015 ont concerné la thématique de la Politique de la ville.

Parmi celles-ci, une question pointue quant à la mise en œuvre de l'article 12 de la loi de programmation pour la ville - relatif à la péréquation et au renforcement des solidarités financières et fiscales entres communes d'une même EPCI - a donné lieu à plusieurs démarches de recherche

par le Pôle. Celui-ci a sollicité le réseau national des centres de ressources Politique de la ville pour identifier des exemples de mise en œuvre dans leurs territoires, a mobilisé les chefs de projets dans le Val d'Oise pour savoir si certains avaient déjà réfléchi aux modalités de mise en œuvre de cet article, a recherché des éléments de réponse dans les contrats de ville déjà signés, a échangé avec un professionnel ayant investi le sujet. Dans un second temps, le Pôle de ressources a diffusé à l'ensemble des chefs de projet Politique de la ville du Val d'Oise, les informations recueillies et synthétisées.

POUR UNE DÉCLINAISON DANS LE VAL D'OISE DE LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB

GRUPE DE TRAVAIL

2 SÉANCES

15 PARTICIPANTS EN MOY.

L'abattement de la TFPB (Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie) est accordée aux bailleurs sociaux pour

les logements de leur parc, situés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, afin de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers. Dorénavant, cet abattement est directement rattaché au contrat de ville, via une convention en annexe de celui-ci, entraînant

des nouveautés importantes en termes de modalités d'élaboration, de gouvernance, de rôle respectif des acteurs et de partenariats. Pour appuyer les territoires dans l'appréhension de cette nouvelle configuration, et soutenir la Préfecture dans la mise en place d'une déclinaison locale de cette convention, le Pôle de ressources a initié et animé un groupe de travail départemental pluri-acteurs, afin d'affiner le contenu de la convention type proposée, et de produire collectivement un document méthodologique d'accompagnement à l'élaboration et l'animation de la convention.

[Voir détail de l'action p.34](#)

Groupes d'échanges et de travail entre pairs

CHEFS DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE

GRUPE DE TRAVAIL

2 SÉANCES

9 PARTICIPANTS EN MOY.

En parallèle des démarches d'accompagnement des territoires intercommunaux dans l'élaboration et

la mise en œuvre des contrats de ville (cf rubrique ci-après), deux séances d'échanges avec les chefs de projet ont été animées, visant principalement à partager les avancées et préoccupations portées par les chefs de projet quant à leurs missions et pratiques. La première séance de l'année a permis d'engager des débats autour des outils permettant la finalisation du contrat de ville (échanges sur des fiches de programmes d'action notamment), tandis que la seconde a créé l'occasion de revenir sur l'avancée des Conseils citoyens. Les territoires ayant un peu plus de recul sur le fonctionnement effectif du dispositif ont pu présenter, à partir de leur expérience, les leviers et limites dans la constitution, l'animation et l'activité en cours. Sur chacune des séances, répondant à l'expression d'interrogations, la question de la gouvernance et de l'articulation entre communes et EPCI a été soulevée.

COORDINATEURS CL(I)SPD ET RÉFÉRENTS PRÉVENTION

GRUPE DE TRAVAIL

4 SÉANCES

7 PARTICIPANTS EN MOY.

Au regard de l'intérêt manifesté fin 2014 par les coordinateurs et référents prévention de disposer d'un espace d'échanges et de réflexion

entre pairs, le Pôle de ressources a investi cette demande en 2015, en organisant 4 séances de travail thématiques. Celles-ci, animées pour partie avec Gabriel Sciamma, consultant, ont approfondi plusieurs questions ayant trait à la gouvernance du contrat et de la stratégie locale de prévention de la délinquance, à l'articulation entre dispositifs dans un territoire,

au positionnement et au métier de coordinateur.

Par ailleurs, une séance a été dédiée à la mutualisation des pratiques des coordinateurs sur la mobilisation des jeunes. Celle-ci a pris appui sur l'expérience de co-élaboration professionnels-jeunes d'un guide sur le casier judiciaire sur le territoire de Sarcelles.

RÉFÉRENTS DE PARCOURS DES ÉQUIPES DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

GRUPE DE TRAVAIL

6 SÉANCES

10 PARTICIPANTS EN MOY.

Ce groupe d'échanges et de travail initié en 2014 a pleinement trouvé son essor cette année. L'assiduité d'un noyau de professionnels a permis un accompagnement en continu de la réflexion sur les apports des PRE (au travers de l'exercice des référents) dans les territoires. Comment les PRE ont-ils permis d'introduire une nouvelle donne dans l'action sociale ? Comment ont-ils renouvelé la question de l'approche de proximité ? Qu'apporte finalement l'équipe pluridisciplinaire ? Telles sont quelques unes des plus-values mises en exergue à partir de la pratique des référents sur des situations concrètes.

COORDINATEURS DES ÉQUIPES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

GRUPE DE TRAVAIL

1 SÉANCE

4 PARTICIPANTS

Le Pôle de ressources a réuni les coordonnateurs des équipes de réussite éducative fin 2015 afin d'échanger librement avec eux quant à leur regard sur l'animation du dispositif PRE en 2015, les difficultés rencontrées et les opportunités qui se sont dessinées. Des axes de travail pour l'année 2016 ont également été projetés.



Parmi les contributions à des espaces tiers

Participation à différents temps de réunions partenariales de **partage de diagnostics, d'élaboration d'objectifs dans le cadre de la construction des contrats de ville.**

Participation au **lancement d'un conseil citoyens.**

Participation à des **invitations de signature de contrats de ville.**

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

Difficiles questions que celles des bonnes temporalités et échelles d'accompagnement : les exigences posées en termes de rendu ont conduit à une obligation de production dans des délais extrêmement contraints pour les acteurs locaux, qui plus est dans une nouvelle configuration, avec le pilotage du contrat par les EPCI. Il est ainsi apparu rapidement en début d'année que la continuité de la proposition de travail engagée dès 2014 (accompagnement méthodologique dans la durée à une échelle départementale avec une progression dans les étapes) ne répondait pas à la demande immédiate des territoires. D'où la **proposition d'accompagnement sur une demi-journée par site intercommunal**, à partir d'un ou deux **questionnements portés. S'il ne s'agit pas de généraliser une telle approche par territoire dans les démarches de qualification proposées, cet exemple a mis en lumière que dans certains cas, elle pouvait produire un effet levier** (en faisant travailler ensemble un système d'acteurs local grâce à l'appui d'un acteur tiers, sur une difficulté méthodologique préalablement identifiée). Dans d'autres sites, par contre, le côté ponctuel de l'appui d'un tiers extérieur au territoire n'a pas permis de laisser le temps à la confiance de s'installer et au travail collectif de s'engager. Il importe néanmoins de souligner que de telles approches démultiplient les actions et temps passés pour l'équipe du Pôle de ressources, et peuvent comporter un caractère chronophage peu adapté avec la nécessité de permettre la qualification de nombreux professionnels sur le Val d'Oise.

Au-delà, le Pôle a tenté de répondre à l'enjeu de **l'appropriation rapide** pour les acteurs des changements issus du nouveau contrat, pour qu'ils soient en capacité,

quasiment **dans un même mouvement, de se doter d'éléments de compréhension, ainsi que de formaliser et décliner ces changements.** Ce fut notamment le cas de la série d'ateliers consacrée aux conseils citoyens et de la démarche autour de l'élaboration de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB. Par ailleurs, le Pôle de ressources a porté une attention à la mobilisation des porteurs de dispositifs pour qu'ils prennent leur pleine place dans l'élaboration du contrat de ville et qu'ils intègrent les impacts de la réforme dans leurs missions et pratiques. Néanmoins, force est de constater la difficulté d'une approche « projet intégré », quand bien même le contrat de ville poursuit cette ambition.

Plus généralement, un regard rétrospectif sur cette année 2015 met en lumière de **multiples difficultés auxquelles ont été confrontés les territoires et les acteurs pour construire le contrat de ville** : difficulté à appréhender et se situer au regard du nouveau cadre de contractualisation ; difficulté à s'approprier et intégrer immédiatement les nouvelles places et rôles des acteurs (EPCI, villes, délégués du préfet, acteurs de droit commun) ; difficulté à élaborer le contrat et en même temps à mettre en place de nouvelles instances (conseils citoyens). Enfin, bien que les contrats aient été signés mi 2015 pour la majorité des territoires, la phase d'élaboration des contrats de ville va s'étendre sur l'exercice 2016, avec la formalisation des différentes annexes au contrat (TFPB, renouvellement urbain, pacte financier et fiscal de solidarité, convention intercommunale sur le logement...). Cette situation va exiger pour les acteurs un exercice complexe en 2016 : commencer à faire vivre le contrat tout en investissant sa finalisation.

2015 en thèmes et actions

F A I R E
S O C I É T É

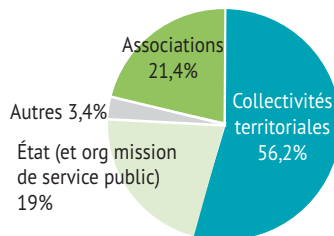
ÉCOUTER ET PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DE TOUS ET TOUTES

les actions de qualification

5 ACTIONS (ET 3 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

241 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

11 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Faire société exige d'emblée de reconnaître la place et la contribution de chacun dans la société et de considérer la parole de toutes et tous, y compris et surtout, peut-être, de celles et ceux qu'on entend le moins.

Une telle approche exige de faire évoluer les postures et de qualifier les pratiques pour soutenir, accompagner, impulser ces prises de parole.

CONSEILS CITOYENS : PREMIERS PAS DE L'INSTANCE, NOUVELLES DYNAMIQUES CITOYENNES

ATELIERS

6 SÉANCES

9 PARTICIPANTS EN MOY.

Dans le prolongement d'un atelier organisé mi 2014, le Pôle de ressources a proposé en 2015 une série de 6 ateliers à l'attention des professionnels en charge de la formalisation des conseils citoyens. Les intentions affichées pour cette nouvelle instance de participation locale sont ambitieuses, tant dans leur finalité que leur forme (expression libre des habitants des quartiers, association de ceux qu'on entend le moins, dialogue et reconnaissance entre habitants et acteurs institutionnels, composition et nouvelles modalités de désignation des membres, portage par une personne morale...). Une telle approche exige, pour les équipes en charge d'élaborer les nouveaux contrats de ville, de renouveler les approches, les processus et les modes de faire pour impulser cette nouvelle dynamique citoyenne dans les territoires. D'où la proposition de la série d'ateliers qui ont porté sur la composition du conseil citoyens (en intégrant des dimensions comme l'enjeu et la manière de mobiliser les jeunes ou les personnes les plus vulnérables) ; le portage de l'instance ; l'articulation avec les différents acteurs, instances et échelons territoriaux ; la feuille de route des conseils ; le rôle de l'animation ; les moyens humains, matériels et financiers des conseils.

Chaque séance, (sous forme de demie journée), était animée par François Hannyoy et organisée sur un même principe :

- Les faits : au regard du thème travaillé, où en sont les

participants ? Qu'imaginent-ils ou qu'ont-ils mis en place ? Quelles sont les difficultés rencontrées, les ressources mobilisées, les solutions envisagées ?

- Les enjeux : à travers les intentions et modalités affichées par les sites, quels enjeux apparaissent ? Les choix opérés ou imaginés sont-ils en adéquation avec ceux-ci ? Avec le cadre de référence ? Qu'est-ce qui peut faire frein ? Levier ? Comment adapter ces premières réponses ?
- Les dimensions à approfondir : quelles questions sont ouvertes grâce à cet échange, ou restent en suspens ? Comment les traiter ?

L'intention développée, au travers de ces ateliers, était d'amener les professionnels en charge de la formalisation de ces instances à concevoir les modalités les plus adaptées à leur territoire en s'appuyant sur leurs propres ressources, tout en prenant en compte les impératifs posés par la loi et en s'appuyant sur les préconisations du cadre de référence.

Un dossier de synthèse de la démarche, mêlant présentation de la loi et du cadre de référence, jalons méthodologiques, productions du groupe (création et proposition de modalités, aide à la réflexion) a été produit et diffusé.



WWW.POLERESSOURCES95.ORG/PUBLICATIONS/DOSSIERS_SYNTHESES_DETAIL-180.HTML

ILS NE SAVENT PAS CE QU'ON PENSE

ÉTUDE EN DÉBAT

1 SÉANCE

74 PARTICIPANTS

« Qu'est-ce que les jeunes ont à nous dire de leur vie, de la perception du monde qui les entoure, de la façon dont ils voient

leur avenir ? Quels rapports entretiennent-ils avec l'école, le quartier, la ville ? Quelles valeurs les animent, quels désirs portent-ils pour l'avenir ? Qu'ont-ils à dire des relations qu'ils ont entre eux et avec les adultes ? Quels sont leurs usages, leurs pratiques et leurs aspirations ? ». Le Pôle de ressources a organisé une rencontre de restitution d'une démarche d'écoute de la parole de 350 jeunes de quartiers populaires, portée par la Fédération nationale des centres sociaux et l'association des directeurs des centres de ressources Politique de la ville, et traduite en un rapport : « Ils ne savent pas ce qu'on pense - paroles de jeunes de quartiers populaires ». Au-delà de l'intérêt de l'apport de Catherine Foret qui a rédigé le rapport, cette séance a produit un débat entre participants (professionnels et élus, associations, collectivités, services de l'État...) d'une grande richesse, autour de l'enjeu et des conditions pour agir et transformer le regard que portent les jeunes sur eux, leur quartier, la société, leur avenir. Si les professionnels entretenant une grande proximité avec les jeunes ont indiqué être familiers de ces paroles et récits, la présentation a permis pour d'autres d'entrer dans l'expression du ressenti des jeunes.

RAPPORT BIENNAL 2016 SUR LA PAROLE DES HABITANTS

ÉTUDE

1 SÉANCE

15 PARTICIPANTS

Depuis 2011, le Pôle de ressources et la Fédération

des centres sociaux sont engagés dans une démarche nationale de recueil et valorisation de la parole d'habitants de quartiers populaires (cf ci-dessus). L'édition 2016 s'intéresse aux expériences de mise en mouvement dans les parcours d'individus, facilités par d'autres habitants ou acteurs du quartier non institutionnalisés. L'occasion de repérer les processus à l'œuvre, et de mettre en lumière les ressources peu visibles et la solidarité que les quartiers produisent. Dans le Val d'Oise, 8 rencontres sont prévues à partir de la mobilisation de deux centres sociaux et leur territoire : la maison de quartier la Challe à Éragny-sur-Oise, le centre social des Doucettes à Garges-lès-Gonesse. Une première rencontre s'est tenue en 2015.

QUELLE PLACE POUR LES JEUNES DANS NOS TERRITOIRES ? ESPACES COLLECTIFS D'EXPRESSION, ESPACES DE COOPÉRATION

JOURNÉE ET ATELIER

2 SÉANCES

49 ET 37 PARTICIPANTS

Dans le prolongement de la démarche portée depuis plusieurs années avec les professionnels de l'animation jeunesse du département autour de leurs pratiques d'animation et d'accompagnement dans les territoires, et forts de la richesse de la dynamique engagée, les Fédérations des centres sociaux, des Maisons des Jeunes et de la Culture du Val d'Oise, et le Pôle de ressources Ville et développement social ont proposé en 2015 d'engager une nouvelle étape de travail et de mobilisation collective, autour de la capacité à renouveler des approches et modes d'animation, pour contribuer à l'expression pleine et entière des jeunes dans les territoires.

Une journée et un atelier de travail ont permis de poser les bases d'un chantier qui va se poursuivre en 2016, autour de trois dimensions : un espace de travail départemental (réunissant tous les professionnels de l'animation intéressés, travaillant à la production des règles et conditions pour mettre en œuvre un espace de coopération avec les jeunes), des expérimentations de démarches d'animation à partir de structures volontaires, un espace ressources numériques envisagé.



des informations et ressources en appui...



Nouveauté marquante en 2015, la formalisation des conseils citoyens.

Parmi les ressources produites par le **service Info doc**, une demande d'un chef de projet a donné lieu à la réalisation d'un tableau synthétique récapitulant les démarches, modalités d'accompagnement, de fonctionnement, composition (à partir de l'analyse de quatre contrats de ville).

Deux outils ont également été développés. **Un espace de ressources numérique a été créé** à l'intention des membres des ateliers sur les conseils citoyens. Outre les comptes rendus des séances, l'espace a été nourri par le Pôle (documents référence, méthodologiques) et, à un degré moindre, par les participants (partage de documents de

travail). Ce premier pas du Pôle dans l'animation via des supports numériques fut riche en ce qu'il a mis en lumière les exigences de suivi permanent de l'équipe, de lien avec les participants pour susciter leur implication...

Ensuite, pour soutenir la connaissance des territoires, le Pôle de ressources a entamé fin 2015 **un travail d'état des lieux exhaustif de tous les conseils citoyens** dans le département (composition, forme, animation, objets de travail, lien avec les autres instances locales...) afin de pouvoir proposer, début 2016, une photographie des Conseils citoyens dans le département, partager largement la connaissance des avancées de l'installation de ces instances et des modalités de leur formalisation.



parmi les contributions à des espaces tiers

Assistance à la méthodologie de projet d'une association de locataires dans le cadre d'une action d'**accompagnement des habitants au renouvellement de leur cadre de vie par l'expression de la parole.**

Échanges avec des élus d'une collectivité autour de leur **politique de participation des habitants.**

Contribution dans le cadre de la représentation du réseau des centres de ressources au **comité de suivi national des Conseils citoyens.**



La participation : laboratoire de la Politique de la ville ?

Cette publication restitue les apports de la journée régionale des centres de ressources Politique de la ville franciliens en 25 novembre 2014, qui s'est attachée à réinterroger la notion et les pratiques de participation, dont l'enjeu est aujourd'hui posé sous une nature et une intensité nouvelles. À partir d'interventions de chercheurs et

de praticiens, la publication propose un regard sur l'histoire et l'actualité de la démocratie participative, pose des éléments de débat quant aux conditions de la participation et du pouvoir d'agir, et interroge la capacité des territoires – notamment en Politique de la ville – à écouter et prendre en compte la parole de ceux que l'on n'entend jamais.

WWW.POLERESSOURCES95.ORG/PUBLICATIONS/DOSSIERS_SYNTHESES_DETAIL-178.HTML

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

En 2015 comme en 2014 et, finalement, depuis de nombreuses années, **l'engagement du Pôle de ressources en termes d'actions pour soutenir et la parole des habitants et la capacité des acteurs à la faire émerger et la prendre en compte a encore été important.** Deux dimensions ont été privilégiées cette année : la mise en place des conseils citoyens d'une part, la parole des jeunes d'autre part. À chaque fois, il s'est agi, pour le Pôle de ressources, de **construire des propositions de démarches équilibrées entre outillage** (pour formaliser et mettre en place des instances et espaces d'expression), **et réflexion sur le sens et les enjeux profonds** de l'écoute des habitants (non pas au seul service d'une politique publique, d'un contrat, d'une instance, mais comme enjeu démocratique et de société).

Plus spécifiquement, plusieurs **éclairages et enseignements peuvent être tirés de l'animation du cycle d'ateliers sur les conseils citoyens.** D'abord, bien qu'étant contraints en termes de temporalité pour formaliser les conseils citoyens, les participants au groupe ont eu **besoin de temps pour s'approprier les enjeux de cette nouvelle instance et plus profondément pour intégrer la plus-value de l'écoute réelle des habitants** dans les territoires. Bien que les intérêts personnels aient été différents (certains

venant « uniquement » se doter d'outils, d'autres dépassant les résistances initiales pour se laisser conduire par la culture de la participation), les professionnels qui se sont inscrits dans la durée du cycle d'ateliers ont pu **progressivement se placer dans une posture de construction collective et de travail sur les conditions de formalisation des conseils.** En termes de composition, le groupe a évolué et s'est resserré au fur et à mesure de la démarche, avec la constitution d'un noyau d'acteurs d'un même territoire intercommunal assez fort, un recentrage sur les techniciens (à leur demande), et une présence soulignée du délégué du préfet en charge des conseils citoyens aux côtés des autres participants, permettant de construire des réponses collectives à l'échelle départementale.

Un regret néanmoins, la **proposition du Pôle n'est pas parvenue à mobiliser des acteurs et sites déjà plutôt outillés en termes de pratiques de mise en place d'instances de participation, ou avancées dans la formalisation de leurs conseils.** Pourtant, les apports et la production du groupe auraient pu être des points d'appui utiles pour anticiper ou éviter certains écueils dans la mise en place ou dans le fonctionnement des instances déjà en activité.

PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE

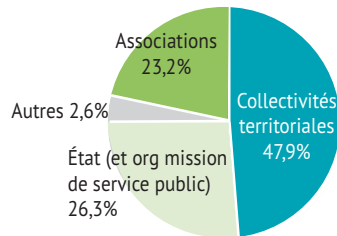


les actions de qualification

4 ACTIONS (ET 2 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

194 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

6 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Poser cet enjeu comme transversal à l'ensemble des démarches portées dans les territoires... et des actions portées par le Pôle de ressources.

Travailler, de pair, la connaissance et les outils pour lutter contre les inégalités et promouvoir le vivre ensemble.

DE LA DISCRIMINATION À LA DISCRIMINATION TERRITORIALE : QUELS PROCESSUS À L'ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES URBAINS ? QUELS LEVIERS D'ACTION ?

PETIT DÉJEUNER

1 SÉANCE

32 PARTICIPANTS

Après plusieurs années de revendications, la discrimination par le lieu de résidence est devenue, en 2014, le 20e critère discriminatoire reconnu par la loi. Pourtant, au-delà de cette inscription juridique, la mise en pratique et la démonstration de ce critère discriminatoire paraissent compliquées. Yannick L'Horty, Professeur d'économie à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, membre de l'Alliance de Recherche sur les Discriminations (ARDIS), est revenu sur les enjeux et débats autour de l'émergence de la notion de discrimination territoriale, jusqu'à la caractérisation juridique de la discrimination par le lieu de résidence. Il a ensuite proposé quelques éclairages, en termes d'outils, quant à la mesure de ce type de discriminations, tout en soulevant les difficultés méthodologiques que cette mesure et l'évaluation des actions posent.

Marie Peretti-Ndiaye, Docteure en sociologie à l'EHESS et membre associée au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques a, quant à elle, interrogé la pertinence de « l'autonomisation » d'une discrimination territoriale séparée des autres discriminations. Préférant considérer la discrimination territoriale comme le réceptacle d'un cumul de discriminations inter-sectionnelles, elle a décrit ce qui peut caractériser un territoire discriminé (lieux stigmatisés,

publics exposés, espaces enclavés), puis s'est intéressée aux leviers mobilisables, par les habitants et les pouvoirs publics, pour identifier et déconstruire les processus discriminatoires à l'œuvre et envisager une mobilisation collective locale.

L'ÉGALITÉ HOMMES FEMMES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS ENJEUX, QUELS LEVIERS ?

JOURNÉE

1 SÉANCE

86 PARTICIPANTS

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture d'Île-de-France) a construit, en partenariat avec les centres de ressources Politique de la ville franciliens, une rencontre dans le but d'identifier les leviers et outils pour la mise en œuvre d'actions en matière d'égalité, dans les contrats de ville et, plus largement, dans les politiques publiques. [Voir détail de l'action p.14](#)

CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE POUR CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE

JOURNÉE

1 SÉANCE

61 PARTICIPANTS

Canopé Val d'Oise et l'association Aide et Action, en partenariat avec l'association École et Famille, l'AFAVO, le Groupe Français d'Éducation Nouvelle, la FCPE 95, l'école de la 2ème chance en Val d'Oise, l'académie de Versailles et le Pôle de ressources, qui a rejoint le comité d'organisation, ont organisé une journée



parmi les contributions à des espaces tiers

Participation au comité de suivi d'une **démarche liée à la lutte contre les discriminations** initiée par l'agglomération Val de France.

Contribution à une **recherche-action sur les effets de l'expérience « Rallye toi aux jardins »**, avec l'association La Case, à Villiers-le-Bel.

Participation au **comité Citoyenneté et valeurs de la République de la Préfecture du Val d'Oise (DDCS)**

d'étude sur le rôle de la communauté éducative dans la construction du vivre-ensemble. La matinée s'est attachée à proposer une réflexion, autour notamment d'une table ronde, sur le rôle de chacun dans la construction du vivre ensemble, et sur le sens de cette expression : enjeux, perceptions, actions à mener.... L'après-midi, trois ateliers ont permis de réfléchir collectivement à la place de la parole dans l'éducation au vivre-ensemble ; l'ouverture vers l'extérieur (interculturelle, intergénérationnelle, inter-professionnelle) ; les espaces pour se rencontrer et se connaître. Le Pôle de ressources s'est à cette occasion mobilisé en particulier dans le repérage d'expériences.

À NOTER ÉGALEMENT

L'ensemble des actions présentées dans le chapitre précédent, relatif à la prise en compte de la parole de toutes et tous, a contribué très fortement à l'abord de ce thème.



des informations et ressources en appui...

Égalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté ont été très présentes en 2015 dans les ressources valorisées. Les supports d'information se sont par exemple fait l'écho, sur le plan institutionnel, des comités interministériels à l'égalité et la citoyenneté. Ils ont également accordé une place importante à des rapports, outils et ouvrages sur la lutte contre les discriminations et à la présentation de démarches de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes dans le département.

Le Pôle de ressources a par ailleurs présenté, dans Résonances, l'expérience de la Case, permettant à 500 visiteurs et 250 animateurs (enfants, jeunes, adultes), de s'approprier les jardins familiaux de Villiers-le-Bel et se retrouvent. Au cœur de cet évènement, la rencontre, le plaisir d'être ensemble. **« La démarche peut se concevoir comme une stratégie politique, en soulignent les porteurs. Le vivre ensemble peut s'entendre comme vivre ensemble les uns à côté des autres, mais aussi comme vivre ensemble quelque chose ».**



regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

Dans une période de rappel pressant au « vivre ensemble » et au développement d'actions en la matière, le Pôle de ressources a souhaité **prendre du recul et aborder cet enjeu fondamental du vivre ensemble de manière transversale** aux axes et actions développés en 2015. Promouvoir la parole de toutes et tous, soutenir une société ambitieuse pour ses enfants et ses jeunes, lutter contre les vulnérabilités... sont autant de facteurs contribuant au vivre ensemble dans la société.

Néanmoins, cette question a **plus spécifiquement été portée par les entrées éducatives** (dans le cadre d'une action partenariale départementale, réunissant un large faisceau d'acteurs institutionnels et associatifs) et par un **réinvestissement, en 2015, des thématiques de la lutte contre les discriminations et de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Parmi les traits communs à ces actions, **l'enjeu de la connaissance actualisée** et de la conscience de l'acuité des problématiques a été investi (notamment concernant les discriminations et les inégalités femmes hommes), en le croisant avec **l'identification des leviers et jalons méthodologiques** pour agir concrètement dans les territoires, dans les politiques publiques, dans les contrats, entre les acteurs. À chaque fois, la capacité de mobilisation collective des acteurs : élus, professionnels de différents champs, habitants, est apparue comme un levier fondamental de promotion du vivre ensemble.

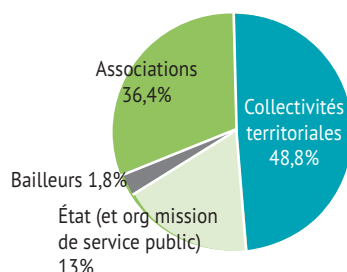
LUTTER CONTRE LES VULNÉRABILITÉS

les actions de qualification

3 ACTIONS (ET 2 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

162 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

4 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Dans un contexte de développement des processus et formes de précarité, faciliter la compréhension des situations, des mécanismes à l'œuvre et des impacts sur les

personnes, pour soutenir la construction de réponses adaptées.

CONTRIBUER À PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

RENCONTRE

1 SÉANCE

37 PARTICIPANTS

En Île-de-France, plus d'1 million d'adultes entre 18 et 65 ans sont en difficulté grave face à l'écrit. Au-delà, l'illettrisme toucherait en région parisienne 5 % de la

population. Au quotidien, ces personnes peuvent avoir du mal à effectuer des actes de la vie courante, autant de freins majeurs à une insertion sociale, professionnelle, et qui peuvent impacter l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.

En partenariat avec la mission Régionale de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et le Centre de ressources Illettrisme Île-de-France (partenaire de proximité en raison de son implantation dans le Val d'Oise), le Pôle de ressources a organisé une journée consacrée à cette problématique. La matinée a proposé des éléments de cadrage et d'analyse généraux à partir de l'intervention de l'ANCLI et du centre de ressources Illettrisme en Île-de-France (comprendre l'illettrisme, la problématique du repérage et ses enjeux). L'après-midi a été l'occasion de présenter finement plusieurs démarches locales de prévention envers les enfants et de soutien auprès de parents en situation d'illettrisme (portées par l'Éducation nationale, en et hors éducation prioritaire, par l'AFEV notamment sur Cergy, par la Maison de Quartier des Larris Maradas à Pontoise). Des jalons méthodologiques favorables à la construction d'actions

éducatives et familiales (AEF) pour faire reculer l'illettrisme ont enfin été posés.

L'ÉTAT DU MAL LOGEMENT EN FRANCE, 20^{ÈME} RAPPORT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

ÉTUDE EN DÉBAT

1 SÉANCE

45 PARTICIPANTS

Pour éclairer la situation du mal logement en France, Éric Constantin, Directeur de la mission Île-de-

France de la Fondation Abbé Pierre, a restitué les principaux enseignements du rapport de la Fondation, à la lumière des parcours des personnes qui vivent aux portes du logement. Il a également interrogé la défaillance des dispositifs d'aide publics, accrue par le contexte socio-économique actuel, en prenant appui sur des indicateurs statistiques franciliens et val d'oisiers et en a souligné les effets pour les personnes, entre sentiment d'injustice et de renoncement, engendrant par exemple des situations de non recours croissantes. Enfin, il a présenté les blocages, politiques, institutionnels, idéologiques... identifiés par le rapport, et qui empêchent depuis vingt ans de faire reculer la crise du logement.

Cette présentation a été enrichie par le regard d'IDL 95, réseau associatif départemental en faveur du droit au logement pour tous, qui a notamment pointé les difficultés à mettre en œuvre des réponses adaptées à la diversification des problématiques et des situations rencontrées sur notre territoire.

MONOPARENTALITÉ ET PRÉCARITÉ. COMMENT DÉFINIR LE LIEN ENTRE CES NOTIONS ? AU- DELÀ DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE, QUELLES AUTRES RÉPONSES ?

PETIT DÉJEUNER

1 SÉANCE

80 PARTICIPANTS

Au cours de ce Petit déjeuner, Gérard Neyrand, sociologue, a abordé les notions de monoparentalité et de précarité sous deux angles. Il s'agissait d'une part de répondre à la demande des acteurs intervenant auprès des femmes en situation de monoparentalité, d'une meilleure compréhension des spécificités de ce public et des logiques à l'œuvre pour celles qui se trouvent confrontées à des processus de précarisation. D'autre part, la rencontre était une occasion d'engager une réflexion sur les modalités de soutien de ces familles, existantes ou à venir, au-delà de la seule dimension financière.. Au gré des politiques éducatives et sociales, les pratiques se réinventent, se déplacent. Des actions naissent, s'éteignent, se déploient. Que faire de ce qui a été construit ? Comment gérer la discontinuité et ce qu'elle génère dans les équipes PRE et, au dehors, pour les enfants et les familles ? À l'horizon, les évolutions des politiques publiques, les redéfinitions des territoires et des actions prioritaires,

invitent à penser ce « changement ». Le groupe s'est intéressé à la clinique des institutions et des organisations, à l'accompagnement et aux « aménagements » nécessaires dans ces contextes mouvants.

Les débats ont permis que plusieurs expériences locales soient présentées par les participants, soulignant les fragilités de pérennisation des dispositifs dans un contexte de raréfaction des soutiens financiers.



WWW.POLERESSOURCES95.ORG/PUBLICATIONS/DOSSIERS_SYNTHESES_DETAIL-176.HTML



des informations et ressources en appui...

Les problématiques de santé sont l'un des visages marquants de la vulnérabilité. Le Pôle de ressources s'est ainsi attaché à **mettre en lumière des initiatives permettant d'agir sur les questions de recours aux soins, d'état de santé, ou de relation entre santé mentale et territoires**. Il a en particulier réalisé deux fiches expériences sur le sujet. La première s'est intéressée à l'apport de la géographie de la santé pour identifier finement les inégalités territoriales et sociales en matière de recours à l'offre individuelle et collective de dépistage du cancer du sein, à Argenteuil et Sarcelles, pour ensuite corriger ou infléchir l'action en la matière. La deuxième a présenté la démarche de construction du conseil local de santé mentale, dans l'est du Val d'Oise, suscitant une mobilisation collective et pluridisciplinaire au bénéfice des personnes en situation de souffrance, de leur environnement et de leur territoire.

Par ailleurs, les ressources proposées par le Pôle de ressources ont cherché à « rendre visibles » les plus démunis (présentation d'initiatives comme le site internet des Sans-A), à **éclairer les obstacles auxquels ils sont confrontés** (inégalité sociale et monétaire, précarité et mobilité...), et à **décrire des pistes de réponses** (valorisation d'expériences d'auto-école sociale, de démarches de remobilisation à partir du numérique...).

Site



EXTRAIT DE RÉSONANCES, N°173, JUIN 2015



WWW.POLERESOURCES95.ORG/PUBLICATIONS/DOSSIERS_SYNTHESES_DETAIL-172.HTML

Penser une offre linguistique à l'échelle d'un territoire

Issue d'un cycle organisé en 2014, la publication propose dans un premier temps des éléments de cadrage quant à la formation linguistique (notions, enjeux, offre, politiques publiques). Elle s'intéresse ensuite aux conditions de mise en place de coordinations territoriales linguistiques, avec des apports méthodologiques et des présentations d'expériences.

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

Les actions animées en relation avec ce thème ont **mobilisé en nombre, dans des cercles plus larges que ceux, habituels, de l'action sociale et du travail social**. Compte tenu du contexte actuel, avec des situations toujours plus dures vécues par les populations, de l'évolution économique des territoires, il apparaît clairement qu'aux côtés des approches de développement social, il existe **un fort enjeu à renforcer l'appui et l'accompagnement pluriel des personnes les plus fragilisées, les plus vulnérables**.

Pour cela, les acteurs ont éprouvé le **besoin de mieux appréhender la complexité des situations de vulnérabilités rencontrées**, pour tenter d'apporter des réponses diverses et pertinentes. Les différents apports, qu'ils aient trait aux

femmes en situation de monoparentalité précaire, aux personnes mal-logées ou en situation d'illettrisme, ont **pointé la nécessité de sortir des représentations et mieux cerner les situations individuelles, et souligné l'isolement croissant dans lequel elles se trouvent enfermées**, aggravant encore la précarité de la situation, voire entraînant des attitudes de renoncement, de non recours aux droits.

Enfin, les expériences présentées lors des actions de qualification ont insisté sur une **prise en compte des individus qui sont confrontés à une vulnérabilité particulière sous une approche globale et ont démontré l'importance de reconnaître leurs ressources propres comme levier des difficultés**.

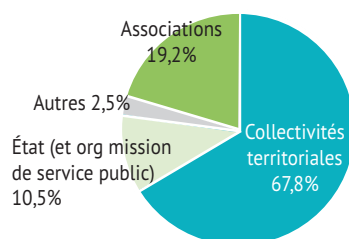
SOUTENIR UNE SOCIÉTÉ AMBITIEUSE POUR SES ENFANTS ET SES JEUNES

les actions de qualification

7 ACTIONS (ET 4 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

475 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

21 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Identifier et travailler sur les leviers favorables à la construction des fondations d'une société porteuse d'une réelle ambition éducative.

COMMENT EN FINIR AVEC LES FATALISMES ÉDUCATIFS ?

JOURNÉE

1 SÉANCE

133 PARTICIPANTS

Depuis les années 1960, l'école est soumise à de fortes pressions, caractérisées par des évolutions contradictoires : d'une part, l'accès du plus grand nombre au collège et au lycée, d'autre part, de nouvelles formes de ségrégation et de sélection scolaires qui accroissent les inégalités de réussite. Entre crise de la transmission (avec une approche utilitariste de plus en plus prégnante) et émergence d'enjeux autour de la territorialisation de l'action éducative, quelles évolutions structurelles sont possibles pour réduire les inégalités, rendre effective la transmission des savoirs et promouvoir une école des savoirs et de la vie ? Comment les territoires peuvent-ils y contribuer ? Sont-ils ou peuvent-ils devenir le lieu d'une éducation partagée entre les parents, l'école, les associations ? La Politique de la ville, dans sa dimension socio-éducative, est-elle le laboratoire d'une pensée et d'une pratique globales qui pourrait devenir plus largement, source d'inspiration ?

Pour esquisser quelques réponses et éclairages à ces questions, les centres de ressources Politique de la ville en Île-de-France (CRPVE en Essonne, Centre de ressources de la Ville de Paris, Profession Banlieue en Seine-Saint-Denis et le Pôle de ressources du Val d'Oise) ont co-organisé leur rencontre régionale annuelle sur ce thème. Une dizaine de chercheurs, acteurs institutionnels, élus, professionnels ont exposé et

débatu des leviers possibles pour œuvrer collégialement à des politiques de réussite éducative renouvelées et, ainsi, tendre vers des territoires éducatifs innovants. Un dispositif de parents-relais mis en œuvre sur une collectivité territoriale du Val d'Oise a, à cette occasion, été exposé dans ses objectifs et modalités de mise en œuvre.

CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE POUR CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE

JOURNÉE

1 SÉANCE

61 PARTICIPANTS

Canopé Val d'Oise et plusieurs partenaires dont le Pôle de ressources ont organisé une journée d'étude sur le rôle de la communauté éducative dans la construction du vivre-ensemble. [Voir détail de l'action p.21](#)

ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS DES ÉQUIPES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

GROUPE DE TRAVAIL

1 SÉANCE

4 PARTICIPANTS

Le Pôle de ressources a réuni les coordonnateurs des équipes de réussite éducative fin 2015 afin d'échanger librement avec eux quant à leur regard sur l'animation du dispositif PRE en 2015, les difficultés rencontrées et les opportunités qui se sont dessinées. Des axes de travail pour l'année 2016 ont également été projetés.



des informations et ressources en appui...

Sur cette thématique très fortement investie en 2015 en matière de qualification, les ressources proposées ont cherché à être complémentaires. Elles se sont voulues point d'appui pour les équipes de réussite éducative (via une présentation d'un document référence de l'ANARE sur les fondements de la réussite éducative, ou de rapports sur le thème « grande pauvreté et réussite sociale »). Elles ont par ailleurs abordé à plusieurs reprises le sujet de la parentalité (appel à valorisation de projets liés à la parentalité et la santé, présentation d'une initiative territoriale en matière d'appui à la parentalité à Herblay...). Enfin, la dimension de la jeunesse a été traitée en particulier dans une dimension de relais des politiques publiques (retour sur le plan régional en faveur de la jeunesse, appel à projet de la DDCS, information sur les mesures liées à la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative lors du CIEC...).



Le service Info doc a également été mobilisé sur cette thématique. Dans le cadre de l'organisation d'un forum départemental sur la situation de la jeunesse face au logement, l'association organisatrice a sollicité le Pôle de ressources pour **repérer des sociologues pouvant intervenir sur ce thème et pour élaborer une bibliographie thématique**, diffusée lors de la rencontre. Autre illustration : une association travaillant dans les champs de la formation, la prévention et l'accès au droit était à la recherche d'acteurs en capacité d'organiser une action visant à présenter les dangers d'internet et à en débattre avec les parents. Un enjeu dans la réponse apportée par le Pôle de ressources a consisté à identifier et proposer des pistes autres que celles habituellement mobilisées mais dont la disponibilité n'est pas toujours assurée.

RÉFÉRENTS DE PARCOURS DES ÉQUIPES DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

GRUPE DE TRAVAIL

6 SÉANCES

10 PARTICIPANTS EN MOY.

Ce groupe d'échanges et de travail initié en 2014 a pleinement trouvé son essor cette année. L'assiduité

d'un noyau de professionnels a permis un accompagnement en continu de la réflexion sur les apports des PRE (au travers de l'exercice des référents) dans les territoires. Comment les PRE ont-ils permis d'introduire une nouvelle donne dans l'action sociale ? Comment ont-ils renouvelé la question de l'approche de proximité ? Qu'apporte finalement l'équipe pluridisciplinaire ? Telles sont quelques unes des plus-values mises en exergue à partir de la pratique des référents sur des situations concrètes.

ILS NE SAVENT PAS CE QU'ON PENSE

ETUDE EN DÉBAT

1 SÉANCE

73 PARTICIPANTS

Le Pôle de ressources a organisé une rencontre de restitution d'une démarche animée par la Fédération nationale des

centres sociaux et le réseau des centres de ressources Politique de la ville représenté par l'association Question de Ville, pour entendre et faire entendre les voix de 350 jeunes des quartiers populaires. [Voir détail de l'action p.19](#)

QUELLE PLACE POUR LES JEUNES DANS NOS TERRITOIRES ? ESPACES COLLECTIFS D'EXPRESSION, ESPACES DE COOPÉRATION

JOURNÉE ET ATELIER

2 SÉANCES

49 ET 37 PARTICIPANTS

Dans le prolongement de la démarche portée depuis plusieurs années avec les professionnels de

l'animation jeunesse du département autour de leurs pratiques d'animation et d'accompagnement dans les territoires, les Fédérations des centres sociaux, des Maisons des Jeunes et de la Culture du Val d'Oise, et le Pôle de ressources Ville et développement social ont proposé en 2015 une journée et un atelier de travail pour les bases d'un chantier autour des espaces d'expression et de coopération avec les jeunes.

[Voir détail de l'action p.19](#)

CONSEILS CITOYENS : PREMIERS PAS DE L'INSTANCE, NOUVELLES DYNAMIQUES CITOYENNES

ATELIERS

6 SÉANCES

9 PARTICIPANTS EN MOY.

Dans le prolongement d'un atelier en 2014, le Pôle de ressources a proposé en 2015

une série de 6 ateliers à l'attention des professionnels en charge de la formalisation des conseils citoyens - nouvelles instances érigées dans le cadre de la Politique de la ville -. Les ateliers ont porté sur : la composition du conseil citoyens (notamment concernant les enjeux et modalités d'association des jeunes) ; le portage de l'instance ; l'articulation avec les différents acteurs, instances et échelons territoriaux ; la feuille de route des conseils ; le rôle de l'animation ; les moyens humains, matériels et financiers des conseils. [Voir détail de l'action p.18](#)



parmi les contributions à des espaces tiers

Participation à la préparation puis animation d'une table ronde dans le cadre de la journée régionale organisée par la DRJSCS : « Quelle mise en œuvre du plan régional en faveur de la jeunesse d'Île-de-France en direction des jeunes des quartiers Politique de la ville ? »

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

Depuis sa place, le Pôle de ressources a proposé plusieurs actions pouvant nourrir, même modestement, la réflexion et l'action pour soutenir une société ambitieuse pour ses enfants et ses jeunes.

La plupart des actions animées comportaient un point commun : cette ambition passe d'abord par une capacité d'écoute réelle des jeunes, sans présupposé, sans chercher d'emblée à faire entrer cette parole dans les catégories de l'action publique. Inverser l'approche, partir du regard des enfants et des jeunes, en développer le corollaire - la confiance des adultes envers les jeunes - sont quelques uns des petits pas qui peuvent contribuer à une évolution des pratiques et de l'approche de l'enfance et la jeunesse dans la société.

De cette connaissance et confiance, de cette proximité dans la relation, peuvent alors se construire ou se reconstruire une capacité d'action, un maillage avec l'action publique. Si ces mots clés : écoute, renouvellement des pratiques, proximité envers les enfants et les familles étaient aussi au cœur des travaux des équipes de réussite éducative, ceux-ci ont par ailleurs souligné un risque : l'« institutionnalisation » de la relation entre les PRE, dispositifs positionnés au centre des partenariats locaux et les autres acteurs, qui pourrait finalement représenter un frein au développement de nouvelles formes de travail plus directes entre partenaires.

Enfin, la rencontre autour de la lutte contre les fatalismes éducatifs fut riche en ce qu'elle a **interrogé en profondeur les systèmes d'acteurs et les territoires dans leurs approches**, en en soulignant les réussites comme les effets négatifs, et en évoquant le difficile équilibre entre approche individuelle et collective, entre rôle de chacun des acteurs et rôle de la communauté éducative, mais aussi entre institution et territoire.

2015 en thèmes et actions

PENSER DES
TERRITOIRES
ATTRACTIFS

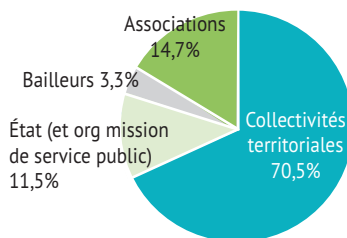
L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES EN QUESTION

les actions de qualification

2 ACTIONS (1 FORMAT DE TRAVAIL INVESTI)

61 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

2 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Promouvoir une lecture de l'attractivité des territoires qui dépasse la seule approche par le développement économique.

Éclairer les acteurs quant aux leviers mobilisables pour agir contre les effets d'un territoire discriminé.

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : DU CONCEPT AU PRATIQUES

PETIT DÉJEUNER

1 SÉANCE

29 PARTICIPANTS

Motrice du développement économique local, la notion d'attractivité territoriale n'en demeure pas moins complexe et

polysémique. Quelles en sont les clefs d'appréhension ? Quelles approches - s'appuyant sur les dynamiques réelles du territoire et l'engagement de ses acteurs -, élus et responsables locaux peuvent-ils déployer en matière d'attractivité ? Quelles tendances se dessinent dans le Val d'Oise ? Comment approcher cette notion dans les territoires en Politique de la ville ?

Lise Bourdeau-Lepage, docteur en économie et professeur de géographie, a exposé lors d'un Petit déjeuner du Pôle les fondamentaux du concept d'attractivité territoriale et sa multi-dimensionnalité, puis en a mis en perspective les facteurs et les enjeux au regard des dynamiques territoriales franciliennes, et celles, notamment, des quartiers en Politique de la ville. Enfin, elle a proposé une méthode de mesure de la qualité durable (sociale, environnementale et économique) des territoires pour établir localement son propre diagnostic.

DE LA DISCRIMINATION À LA DISCRIMINATION TERRITORIALE : QUELS PROCESSUS À L'ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES URBAINS ? QUELS LEVIERS D'ACTION ?

PETIT DÉJEUNER

1 SÉANCE

32 PARTICIPANTS

Ce Petit déjeuner du Pôle est revenu sur les enjeux et débats autour de l'émergence de la notion

de discrimination territoriale, jusqu'à la caractérisation juridique de la discrimination par le lieu de résidence, avant de poser les caractéristiques de ce que peut être un territoire discriminé et de proposer des leviers mobilisables par les habitants et les pouvoirs publics.

[Voir détail de l'action p.21](#)



des informations et ressources en appui...

La question de l'attractivité territoriale s'est principalement traduite dans les supports d'information du Pôle de ressources par des **ressources concernant les apports du numérique dans les territoires, ainsi que par des travaux autour des effets des transformations administratives en cours suite à la réforme territoriale.**

Elle s'est également exprimée par les articles et fiches expériences promues, par exemple concernant la présentation d'une démarche artistique à Goussainville, mêlant activités pour et avec les habitants, et ouverture d'une galerie au sein du quartier d'habitat social, afin de **contribuer à en faire évoluer les représentations et y faire venir des habitants d'autres quartiers et villes.**



EXTRAIT DE RÉSONANCES, N°171, AVRIL 2015

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

C'est la première année que le Pôle de ressources investit explicitement ce champ de l'attractivité des territoires, même si les démarches animées depuis longtemps autour du développement économique, de la qualité urbaine, du développement social y contribuent bien évidemment. Néanmoins, il apparaissait **pertinent de proposer aux acteurs un regard envers les territoires de la Politique de la ville qui se décentre d'une vision centrée sur les inégalités**, le cumul des handicaps, la stigmatisation des quartiers et leurs populations... La diversité des richesses et ressources – au-delà de la considération économique – sont autant d'atouts et de leviers que les collectivités et les acteurs ont à se saisir et valoriser.

Le Petit déjeuner consacré à ce thème a été particulièrement intéressant d'abord par la **participation d'acteurs peu présents habituellement** lors des actions proposées par le Pôle de ressources (CAUE, CEEVO, acteurs du marketing territorial, du développement durable...). Ensuite ce **changement de regard** sur les quartiers et la manière de mesurer leur attractivité (l'intervenante proposant des clés de lecture et de mesure renouvelés par la qualité durable, au prisme des dimensions sociale, économique, historique et écologique) a d'abord **provoqué une forme d'étonnement de la part des participants, avant de permettre d'engager un débat riche et constructif**. Il n'en reste pas moins que cette approche reste difficile à traduire en actes, ceci pouvant être un axe de travail pour 2016.

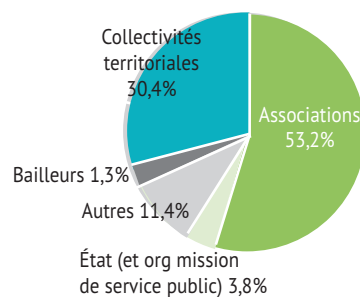
SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI PLUS PROCHE DES PERSONNES

les actions de qualification

3 ACTIONS (ET 2 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

79 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

6 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Travailler les conditions de la mobilisation du système d'acteurs local au service d'une approche intégrée du développement économique et de l'emploi.

Outils des associations afin qu'elles puissent mieux se situer et se positionner dans leur environnement économique.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUALIFIER ET ADAPTER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT QUI ÉVOLUE

RENCONTRE
1 SÉANCE
46 PARTICIPANTS

Dans le cadre du mois de l'ESS, le Pôle de ressources a proposé, avec Initiative 95, une après-midi

consacrée aux stratégies de financement des structures – en particulier associatives. Comment caractériser son propre modèle économique ? Comment se positionner et se projeter dans son environnement ? Quels leviers et modalités partenariales activer ? L'hybridation des moyens et des modèles apparaît-elle une réponse adaptée, à tous ? Quelles nouvelles compétences mobiliser ?

Le RAMEAU a partagé les enseignements d'une étude réalisée en 2014 sur la qualification des modèles socio-économiques des associations en France. Puis les responsables de deux structures (la crèche associative O Ptit coeur à Eaubonne et la Scic Auto 2 à Cergy) ont témoigné de leur démarche pour ajuster leur modèle, des étapes de construction aux questionnements en cours. Enfin, Initiative 95 a mis en perspective les tendances observables dans le département.

INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRE ET DES CONTRATS DE VILLE

GROUPE DE TRAVAIL
1 SÉANCE
6 PARTICIPANTS

Dans le cadre de la démarche d'accompagnement de la réforme pour les territoires en Politique de la ville, qu'il

avait initiée en 2014, le Pôle de ressources a proposé une deuxième journée de travail (après celle de novembre 2014) pour accompagner, stratégiquement et de manière très opérationnelle, les territoires à penser et inscrire le développement économique en faveur des quartiers prioritaires dans leur contrat de ville et leur projet de territoire.

Cette rencontre a plus particulièrement abordé la question de la traduction des orientations en plan stratégique ainsi que l'analyse des freins et obstacles à une véritable coopération, ancrée dans la durée et dans les territoires entre mondes économiques, de l'emploi et de la Politique de la ville.

CLAUSES D'INSERTION ET CONSTRUCTION DE PARCOURS

GROUPE DE TRAVAIL
3 SÉANCES
27 PARTICIPANTS

Alors que le recours aux clauses d'insertion se développe dans les pratiques des territoires et des organisations, les réflexions sur leurs modalités d'utilisation optimales dans les parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi ne sont pas toujours menées. Le Pôle de ressources a consacré trois séances, animées par Saïd Bechrouri, consultant au COPAS, afin de travailler avec le groupe (chargés de mission clauses d'insertion, responsables de structures d'insertion par l'activité économique, chargés de mission Politique de la ville), le lien entre clauses et parcours, les étapes du parcours dans lesquelles les clauses peuvent être activées, les conditions pour que les clauses puissent faire levier vers l'emploi au cours des parcours, ou encore la relation avec les acteurs locaux...



parmi les contributions à des espaces tiers

Participation au **Comité de pilotage de programmation du Mois de l'ESS** de l'agglomération de Cergy-Pontoise),

Participation au **Comité de pilotage visant à construire une stratégie territoriale sur l'ESS** en Val de France,

Participation à des **temps de préparation de la semaine du développement durable sur le thème de la participation citoyenne**, portée par la DDT du Val d'Oise.



des informations et ressources en appui...

Trois illustrations de la diversité des angles d'approches du Pôle de ressources : des **fiches expériences** concernant la dynamique de l'économie sociale et solidaire ancrée dans le développement économique sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, une autre centrée sur un chantier éducatif au service de l'insertion de jeunes à Argenteuil, et la valorisation de ressources mutualisées sur le site de l'Epareca touchant au commerce et à l'artisanat dans les territoires en Politique de la ville.



L'intérêt croissant des acteurs et des territoires pour l'économie sociale et solidaire s'est également manifesté dans les demandes formulées après du Service Info doc. Ainsi, en réponse à une professionnelle d'un CCAS en **recherche d'un territoire présentant les mêmes caractéristiques que le sien et ayant investi la question de l'ESS**, le Pôle de ressources a identifié un territoire et une professionnelle adéquats, et a mis en lien la responsable du CCAS avec une association ressources dans le département.

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

Les actions proposées sur les volets des clauses d'insertion comme du volet développement économique et emploi dans les contrats de ville ont mis en lumière **que la difficulté – enracinée depuis longtemps – à ne pas se cantonner aux questions d'emploi. Changer de focale et relier plus directement développement économique, emploi et insertion dans les territoires reste un processus complexe à traduire.**

Il semble, à la lumière de démarches passées proposées par le Pôle de ressources, que **pour que les effets d'une telle coopération puissent exister, celle-ci doit prendre appui sur des expérimentations, des mises au travail à partir de situations concrètes au sein de territoires, plus que sur des temps un peu théoriques de partage des cultures.** Mais l'exercice reste difficile à mettre en œuvre, dans un contexte où, face aux difficultés sociales et économiques, face aux pressions croissantes sur les professionnels, chacun a **tendance à se retrancher sur ses propres champs et pratiques.**

Revisiter des pratiques et modèles, changer de focale... furent aussi au cœur de la rencontre sur l'évolution des modèles économiques des associations. Celle-ci a quelque peu remué des acteurs qui ne se situent pas forcément en tant qu'acteur économique ou qui éprouvent des difficultés – éthiques et méthodologiques – à imaginer et construire des stratégies de développement économique pour leurs associations. Cette dernière a tout de même contribué à une certaine prise de hauteur, à une identification et une objectivation du positionnement de chacun quant au modèle dans lequel sa structure se situe.

Là encore, **un chantier reste ouvert pour 2016 en termes d'appui aux acteurs quant au renforcement de leur capacité à projeter un modèle économique qui s'inscrive dans une véritable démarche de développement et de diversification des ressources, et ce dans un contexte où la raréfaction des financements publics tend à se généraliser.**

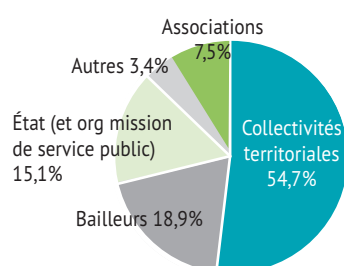
GARANTIR UN HABITAT ET UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

les actions de qualification

2 ACTIONS (ET 2 FORMATS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS INVESTIS)

53 PARTICIPANTS (CUMULÉ) : PROFESSIONNELS ET ÉLUS

3 DEMI-JOURNÉES DE QUALIFICATION



les enjeux

Prendre appui sur les évolutions liées à la réforme de la Politique de la ville pour développer des

démarches de coopération territoriale, au service des projets et des habitants.

POUR UNE DÉCLINAISON DANS LE VAL D'OISE DE LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB

GROUPE DE TRAVAIL

2 SÉANCES

29 PARTICIPANTS

Parmi les outils existants dédiés à la qualité de service dans les territoires en Politique de la ville, l'abattement sur la base d'imposition de la TFPB (Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie) pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, doit permettre aux bailleurs sociaux de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers, qu'ils ne seraient pas en mesure d'absorber et qui pèseraient trop lourdement sur les charges des locataires. Dorénavant, cet abattement est directement rattaché au contrat de ville, via une convention en annexe de celui-ci. Une approche qui comporte des nouveautés importantes tant en termes de modalités d'élaboration que de gouvernance. Suite à une rencontre d'information et de mobilisation organisée par la Préfète pour l'égalité des chances en septembre 2015, le Pôle de ressources a proposé d'animer un groupe de travail afin de contribuer à la déclinaison et l'appropriation départementale de la convention au regard des « nouvelles règles du jeu ». Sur deux séances, le Pôle de ressources a réuni une pluralité d'acteurs volontaires (villes, EPCI, bailleurs, services de l'État)

aux champs d'intervention variés (Politique de la ville, habitat, gestion locative, gestion urbaine de proximité) afin, d'une part d'affiner le contenu de la convention type proposée, d'autre part de produire collectivement un document reprenant des éléments de modalités d'élaboration de la convention, de recommandations et de réponses à des questions que les acteurs pourraient se poser.

De ces échanges, ont découlé un certain nombre de points de recommandations, éclaircissements ou questionnements, abordés durant les séances, approfondis au cours de plusieurs séances et de nombreux échanges, dans le cadre d'un groupe restreint réunissant l'AORIF, l'Etat (Mission Égalité des Chances et DDT) et restitués dans un document de capitalisation diffusé en fin d'année.



PENSER UN PROJET URBAIN DANS LES TERRITOIRES : L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE. UNE ANALYSE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE LA RÉNOVATION URBAINE

ATELIER

1 SÉANCE

24 PARTICIPANTS

Parmi les conditions de réussite d'un projet d'intervention sur le cadre

urbain, d'aménagement ou de rénovation urbaine, l'impact des modalités de sa gouvernance est peu souvent évoqué et analysé. Or, l'expérience des modes de gouvernance développés dans le cadre de la rénovation urbaine peut être riche en enseignements pour tout professionnel porteur ou acteur d'un projet urbain intégré, voulant articuler dimensions sociales, économiques et urbaines. À partir d'un travail d'observation de 13 sites en PRU, le Comité d'évaluation scientifique de l'ANRU a produit une étude, permettant d'éclairer les conditions de réussite d'une gouvernance locale d'un projet urbain, qui a été présentée lors d'un atelier organisé par le Pôle de ressources. Cette restitution a été appuyée par la présentation du mode de gouvernance déployé dans le PRU du Blanc-Mesnil, par la directrice du service de la ville.



des informations et ressources en appui...

Si la rénovation urbaine n'a pas fait l'objet d'un travail approfondi lors de séances de qualification du Pôle en 2015, **les évolutions liées au nouveau programme de renouvellement urbain ont en revanche fait l'objet d'une attention dans les différents supports du Pôle de ressources** (territoires retenus, règles, lien entre renouvellement et contrat de ville...). **Une partie dédiée au NPNRU en Val d'Oise a également été créée sur le site du Pôle de ressources.**

Par ailleurs, des **expériences originales autour de l'auto-réhabilitation en copropriété ou de gestion urbaine de proximité avec un partenariat fort ville-bailleurs ont été partagées dans le cadre de Résonances**. Ainsi, l'exemple d'une démarche concertée entre la collectivité de Gonesse et bailleurs a permis de mettre en place une équipe de gestion urbaine et sociale de proximité mutualisée composée d'agents de la ville et du bailleur, travaillant de manière coordonnée à renforcer la qualité du cadre de vie des habitants.



Parmi ses réponses apportées, le Service Info doc a eu l'occasion de répondre à une **demande formulée par un bailleur social souhaitant connaître des expériences en matière d'accompagnement de locataires dans le cadre de travaux en milieu occupé**. Le Pôle de ressources a repéré quelques organismes ressources pouvant appuyer le professionnel dans cette recherche, et identifié une expérience en la matière.

regards sur la thématique à la lumière des actions réalisées

L'une des intentions formulées par le Pôle de ressources en début d'année sur ce thème consistait à réinvestir le champ de la gestion urbaine de proximité – démarche clé pour une qualité urbaine et sociale dans les territoires -. L'enjeu posé autour de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB et les transformations profondes liées au nouveau cadre de conventionnement ont incité le Pôle de ressources à **proposer, dans un délai très resserré, un groupe de travail pluri-acteurs départemental pour travailler sur les incidences de ces changements et les points d'appui méthodologiques pour une appropriation et une mise au travail immédiate**. Outre les effets soulignés par tous les acteurs du groupe, insistant sur l'intérêt du positionnement du Pôle de ressources et sa capacité, de par sa posture d'acteur tiers, à faire travailler ensemble collectivités, bailleurs, services de l'État, la démarche a pu déboucher sur la production d'un document méthodologique, au service du territoire. Cette démarche a

exigé un investissement soutenu sur deux mois, non prévu dans la programmation initiale, mais qui a semblé pertinent pour les acteurs. En 2016, le Pôle de ressources reposera des temps de travail sur la qualité urbaine et la gestion urbaine, plus largement.

Cette action, comme l'atelier sur la gouvernance de la rénovation urbaine, a, en tout état de cause, mis en lumière **l'intérêt pour les acteurs, même ceux dotés d'une ingénierie solide, à être nourris et outillés pour anticiper et construire des stratégies et approches pertinentes, en réponse aux évolutions liées à la réforme de la Politique de la ville**. Tout en répondant à cette demande, l'enjeu pour le Pôle de ressources est de maintenir un équilibre entre appui méthodologique à la mise en œuvre de dispositifs et contribution à la prise de hauteur et à la réflexion sur le sens profond des démarches de développement social et urbain dans les territoires.



**Pôle de ressources Ville et
développement social**

8 place de France - 95200 Sarcelles

tél. 01.34.04.12.12 - fax. 01.34.04.12.13

mail : poleressources.95@wanadoo.fr

site : www.poleressources95.org